

QUI SONT-ILS, LES FRANÇAIS QUI ÉPARGNENT POUR LEUR RETRAITE ?

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE
OCTOBRE 2022

L'ÉPARGNE EN VUE DE LA RETRAITE : UNE PRISE DE CONSCIENCE EN VOIE DE GÉNÉRALISATION.....2

L'épargne en vue de la retraite, une préoccupation majeure en début et en
fin de carrière professionnelle..... 3

L'épargne en vue de la retraite, les cadres en pointe 4

L'épargne en vue de la retraite, avant tout une question de moyens ?..... 4

ÉPARGNE : LES ÉPARGNANTS POUR LEUR RETRAITE, UN PUBLIC PLUS AVERTI QUE LA MOYENNE DES FRANÇAIS5

Des sondés plus satisfaits que la moyenne des Français par les diverses formes de
placements disponibles 6

Des sondés prêts à prendre plus de risques avec leur épargne 7

La retraite objectif n°1 des sondés déclarant épargner en vue de la retraite 8

RÉFORME DES RETRAITES : LES ÉPARGNANTS POUR LA RETRAITE PLUS CONCILIANTS QUE LA MOYENNE DES FRANÇAIS ?9

Le report de l'âge de la retraite, plus ou moins admis 9

Réforme des retraites : les épargnants réguliers pour la retraite appellent au « big
bang des retraites » 10

Qui sont-ils, les Français qui épargnent pour leur retraite ?

PAR SARAH LE GOUEZ, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

Sujet sensible, source récurrente d'inquiétude dans l'opinion publique, la retraite et la problématique du niveau de vie des retraités poussent de plus en plus de Français à préparer financièrement cette étape à la fois attendue et crainte.

Si le recours aux produits dédiés à la retraite tels que le PER tend à se développer, le poids de l'épargne-retraite demeure très faible en France, la capitalisation n'assurant que 2,1 % des prestations servies aux retraités contre en moyenne 15 % au sein de l'OCDE. La préparation financière de la retraite prend de fait d'autres formes. Ainsi, selon l'enquête 2022 du Cercle de l'Épargne et d'Amphitéa « Les Français, l'épargne et la retraite » menée en partenariat avec AG2R LA MONDIALE début février 2022, 52 % des 18 ans et plus déclarent épargner en vue de la retraite quand l'INSEE ne recensait, début 2021, que 16,4 % de ménages détenteurs d'un produit d'épargne-retraite au sein de l'ensemble de la

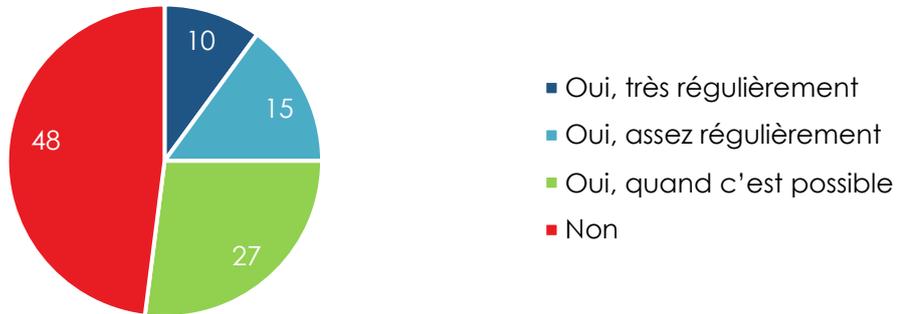
population et 17,9 % au sein des ménages de 30 ans et plus.

Qui sont-ils, les Français qui épargnent pour leur retraite ? Quelle perception ont ces épargnants des différents placements ? Se distinguent-ils dans leur rapport au risque en matière d'épargne ? Quelle vision portent-ils enfin sur l'avenir de notre système de protection ?

L'ÉPARGNE EN VUE DE LA RETRAITE : UNE PRISE DE CONSCIENCE EN VOIE DE GÉNÉRALISATION

Plus d'un Français sur deux déclare épargner une partie de ses revenus pour améliorer ses conditions de vie à la retraite. Parmi ces sondés épargnant en vue de leur retraite, 25 % indiquent réaliser un effort régulier à cette fin (respectivement 10 % « très régulièrement » et 15 % « assez régulièrement »), quand, pour 27 % des Français, l'épargne pour la retraite est ponctuelle.

Proportion de sondés déclarant épargner pour leur retraite



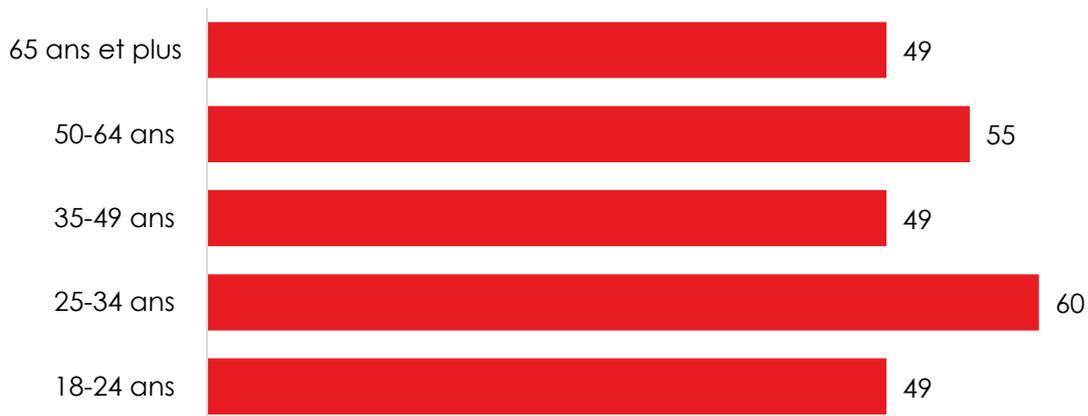
Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

L'ÉPARGNE EN VUE DE LA RETRAITE, UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE EN DÉBUT ET EN FIN DE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

Si la propension à épargner en vue de la retraite concerne toutes les

classes d'âge, elle est à son plus haut chez les 25-34 ans puis chez les 50-64 ans. Ainsi 60 % des 25-34 ans et 55 % des 50-64 ans épargnent dans cette optique quand 49 % des autres tranches d'âge le font.

Proportion d'épargnants en vue de le retraite par tranche d'âge (en %)



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

Passé 50 ans, la proximité de la retraite et des capacités d'épargne en hausse expliquent l'effort d'épargne. Les jeunes générations

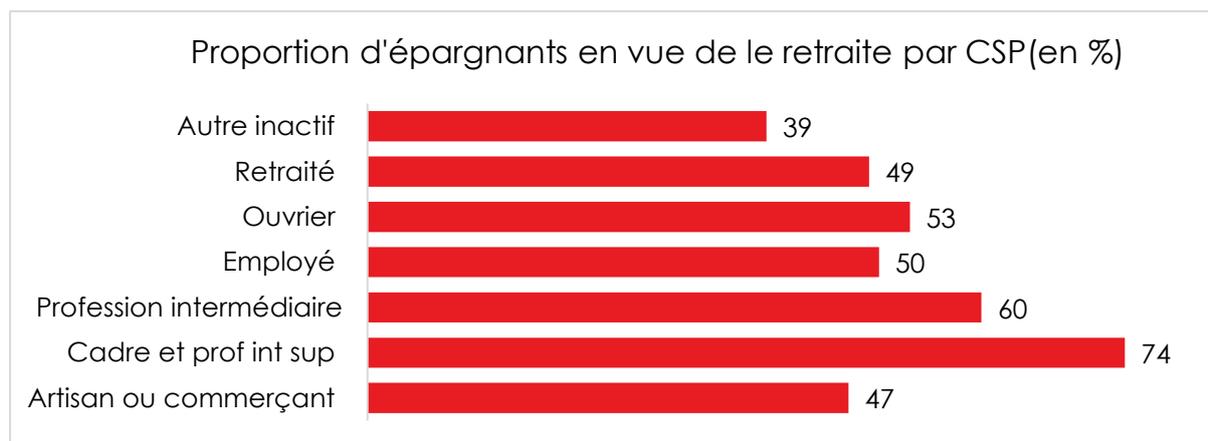
sont celles convaincues que le « système actuel fera faillite », et sont, par voie de conséquence, portées à mettre de l'argent de côté en vue de

leur retraite. Les 25-34 ans sont de nature plus individualiste que leurs aînés. Selon l'enquête du Cercle de l'Épargne/Amphitéa menée en 2021, une majorité écrasante des 25-34 ans estimait que le système tombera en faillite d'ici quelques années s'il n'est pas profondément réformé (71 %, soit 7 points de plus que l'ensemble des Français).

L'ÉPARGNE EN VUE DE LA RETRAITE, LES CADRES EN POINTE

74 % des cadres et professions intellectuelles supérieures déclarent épargner en vue de la retraite, soit plus de 20 points de plus que la

moyenne des Français. Disposant de revenus plus élevés que la moyenne de la population, ils épargnent également plus que la moyenne. Par ailleurs, leur taux de remplacement (défini par le Conseil d'Orientation des Retraites comme le rapport entre le montant de pension et la moyenne des salaires des cinq dernières années avant la liquidation) est plus faible que celui des autres catégories d'actifs. Selon le dernier rapport du COR, le taux de remplacement net à l'âge d'ouverture des droits serait de 50,2 % pour un cadre de la génération 1960 liquidant ses droits à 62 ans quand il atteindrait 75,4 % pour un non-cadre.

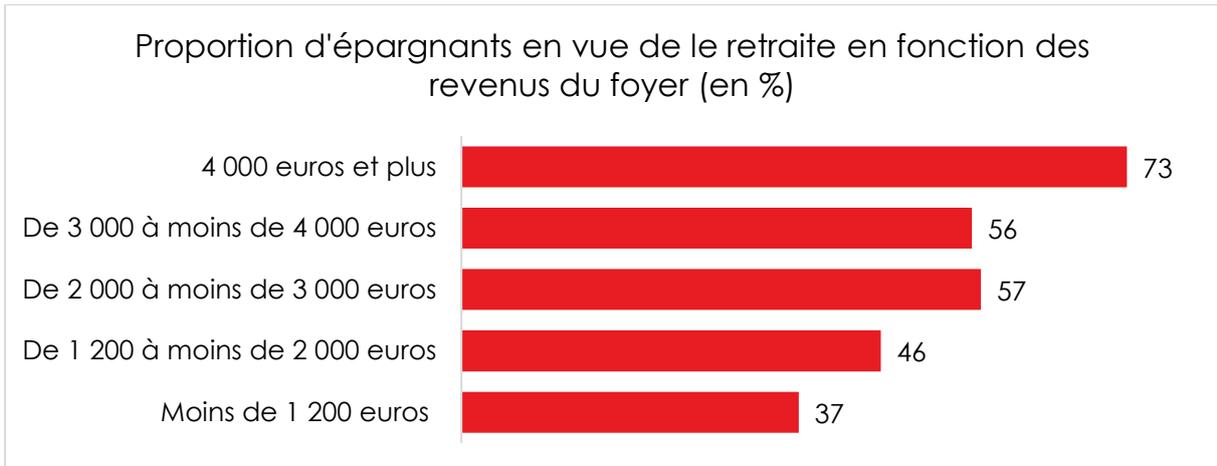


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

L'épargne en vue de la retraite n'est pas l'apanage des seuls cadres. Ainsi, un employé sur deux déclare remplir son bas de laine à cet effet et même 53 % des ouvriers. À noter par ailleurs que 49 % des retraités déclarent continuer à épargner pour améliorer leur quotidien.

L'ÉPARGNE EN VUE DE LA RETRAITE, AVANT TOUT UNE QUESTION DE MOYENS ?

Fort logiquement, la propension à épargner en vue de la retraite s'accroît avec les revenus. Ainsi, 73 % des sondés disposant, dans le cadre de leur foyer, des revenus supérieurs ou égaux à 4 000 euros déclarent épargner pour leur retraite contre seulement 37 % de ceux disposant de 1 200 euros par mois.

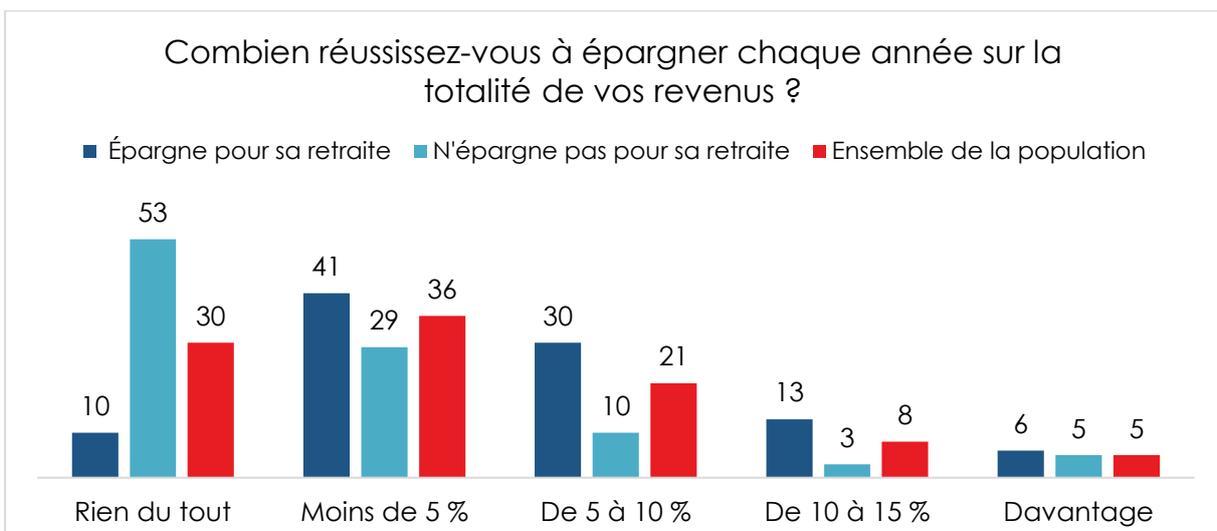


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

Si l'effort engagé en vue de compléter sa future pension est plus faible au sein des foyers modestes, il témoigne, néanmoins, de la prise de conscience, dans l'ensemble des strates de la société, de l'importance d'anticiper et préparer sa retraite.

ÉPARGNE : LES ÉPARGNANTS POUR LEUR RETRAITE, UN PUBLIC PLUS AVERTI QUE LA MOYENNE DES FRANÇAIS

90 % des sondés déclarant préparer leur retraite indiquent parvenir à épargner une part de leurs revenus chaque année soit 20 % de plus que la moyenne des Français. À l'inverse, 53 % des sondés n'épargnant pas pour leur retraite indiquent être dans l'incapacité de réaliser des économies.

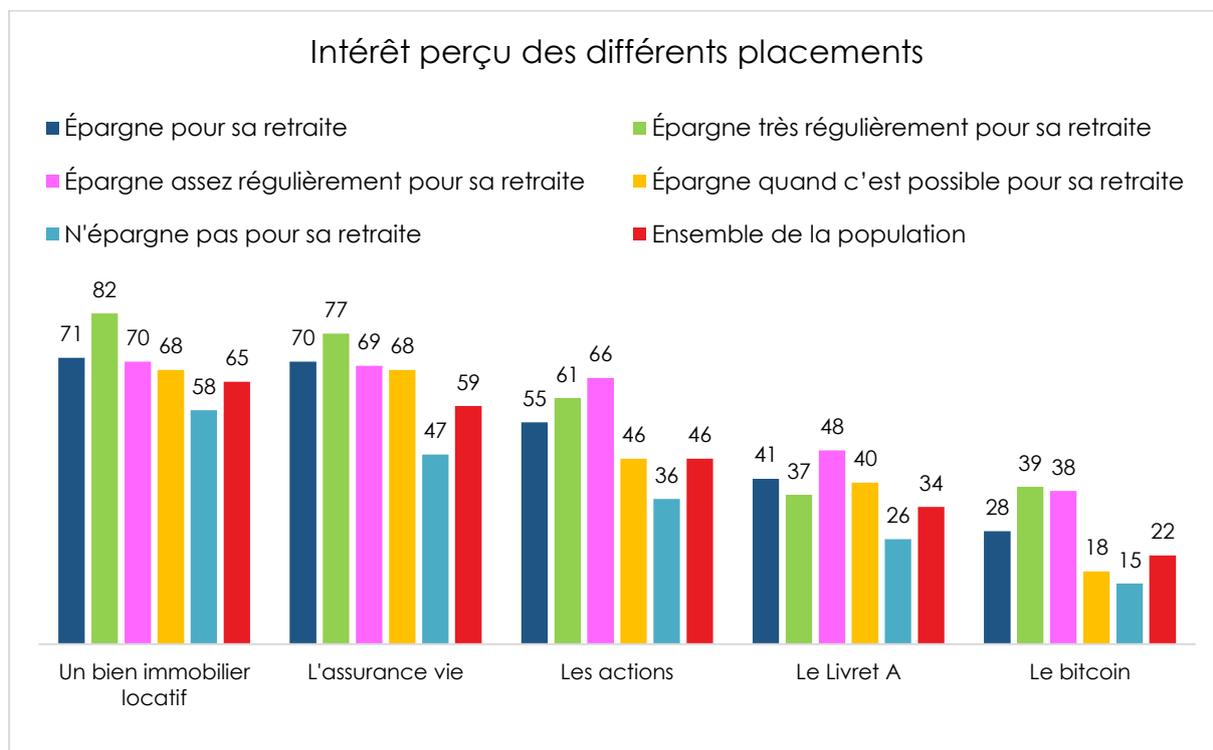


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

DES SONDÉS PLUS SATISFAITS QUE LA MOYENNE DES FRANÇAIS PAR LES DIVERSES FORMES DE PLACEMENTS DISPONIBLES

Les Français déclarant épargner en vue de leur retraite se démarquent peu des non-épargnants à cet effet dans le jugement qu'ils portent à l'égard des différents placements. Le trio de tête demeure accaparé par l'immobilier locatif, l'assurance vie puis les actions. L'attrait pour les trois placements précités est nettement plus élevé chez les sondés déclarant épargner pour leur retraite. L'immobilier locatif est ainsi cité par 71 % des épargnants pour leur retraite et même par 82 % de ceux déclarant le faire très régulièrement contre 65 %

de citations dans l'ensemble de la population. Il devance légèrement l'assurance vie (citée par 70 % des épargnants en vue de leur retraite et 77 % de ceux qui le font très régulièrement). De fait l'assurance vie, couteau suisse de l'épargne des ménages est fréquemment alimentée en vue de la retraite, en particulier par les épargnants ne disposant pas de produits dédiés. Les actions, évoquées par 55 % des sondés épargnant pour leur retraite, atteignent un niveau record de 66 % de citations parmi les épargnants « assez réguliers » dans l'optique de la retraite (contre 46 % de l'ensemble des sondés).



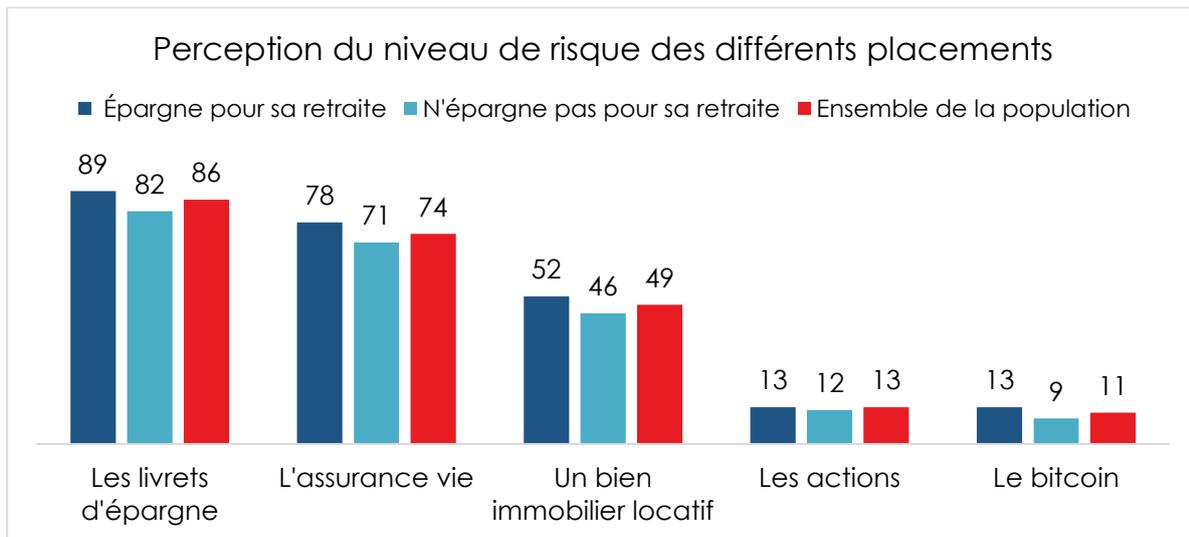
Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

Cet intérêt accru pour les différents placements tient au fait que parmi les ménages épargnants en vue de leur retraite, figure majoritairement un public plus averti que la moyenne des Français. Ces épargnants bénéficient tout à la fois d'une meilleure connaissance des différents dispositifs et d'une capacité plus élevée de diversification de leurs placements, pouvant plus facilement cumuler épargne disponible et placements longs.

DES SONDÉS PRÊTS À PRENDRE PLUS DE RISQUES AVEC LEUR ÉPARGNE

Les sondés déclarant épargner pour la retraite, sont un peu plus nombreux

que la moyenne des Français à estimer que les livrets d'épargne, l'assurance vie ou encore l'immobilier locatif ne présentent que peu (voire pas) de risques. Les écarts sont de trois points pour les livrets d'épargne et l'immobilier locatif. Ils atteignent quatre points pour l'assurance vie jugée peu ou pas risquée par 78 % des épargnants pour leur retraite. Les épargnants en vue de la retraite portent en revanche le même jugement que l'ensemble de la population sur les actions, considérées peu ou pas risquées par seulement 13 % des sondés.



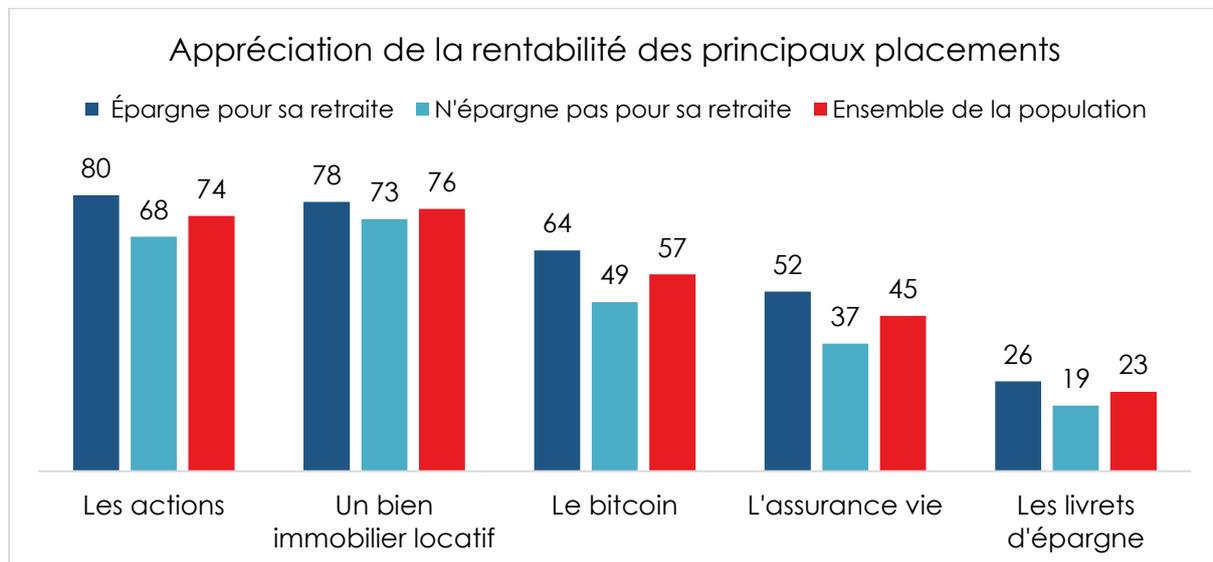
Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

Cette moindre appréhension face aux risques constatée chez les épargnants en vue de la retraite s'illustre, par ailleurs, par le jugement qu'ils portent sur la rentabilité des différents placements. Les actions, jugées rentables par 8 sondés

épargnant pour leur retraite sur 10, devançant de deux points l'immobilier locatif (cité par 78 % des épargnants pour leur retraite) quand, chez les non-épargnants et chez l'ensemble de la population, la pierre domine (avec 76 % de citations en

faveur de l'immobilier locatif chez l'ensemble des sondés contre 74 % en faveur des actions et respectivement

73 % et 68 % chez les non-épargnants pour leur retraite).

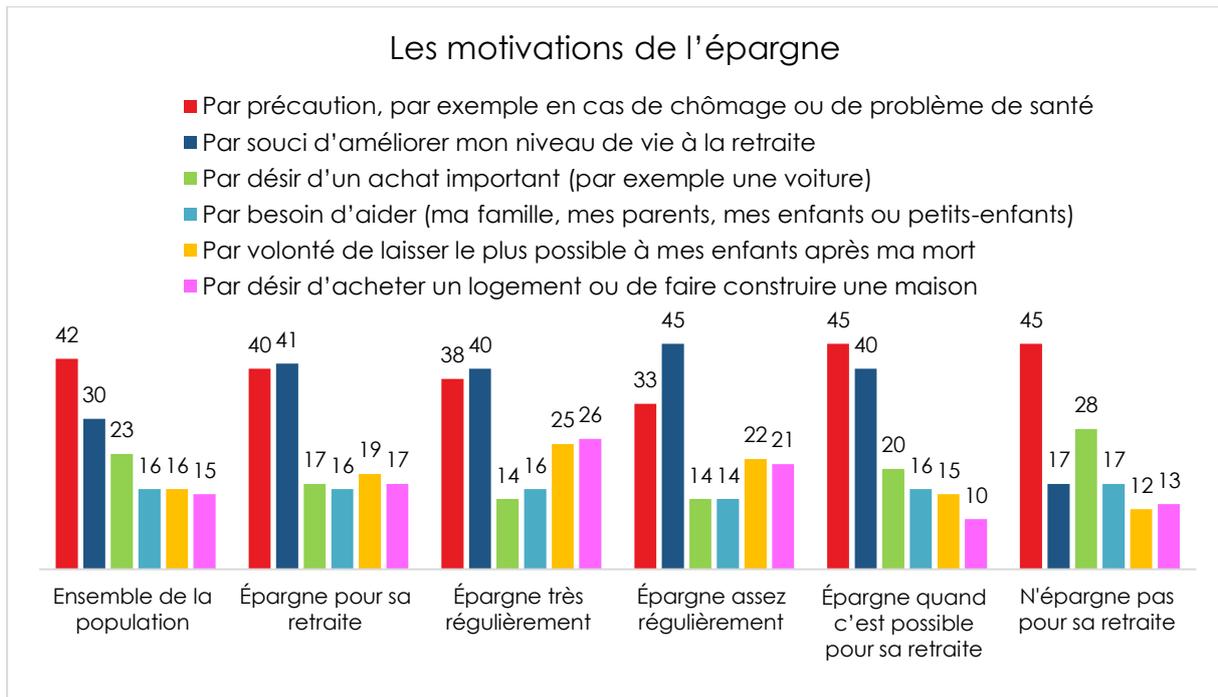


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

LA RETRAITE OBJECTIF N°1 DES SONDÉS DÉCLARANT ÉPARGNER EN VUE DE LA RETRAITE

Fort logiquement, les sondés déclarant épargner en vue de la retraite placent ce type de placement parmi leurs priorités quand la moyenne des Français déclare mettre de l'argent de côté avant tout par précaution. Ainsi, 40 % des épargnants en vue de la retraite citent la retraite comme objectif principal assigné à leur épargne (contre 38 % de citations en faveur de l'épargne de précaution). Dans l'ensemble de la population les rapports sont respectivement de 30 et 42 %. Parmi les épargnants pour leur retraite, ceux déclarant le faire « assez régulièrement » sont dans l'enquête Cercle de l'Épargne/Amphitéa les

plus prompts à déclarer flécher prioritairement leur effort d'épargne vers la préparation de leur retraite (avec respectivement 45 % contre 33 % de citations en faveur de l'épargne de précaution). Parmi l'ensemble des sondés déclarant épargner en vue de la retraite, seuls ceux qui le font « quand c'est possible », privilégient l'épargne de précaution (45 %) avec néanmoins 40 % de citations en faveur de la retraite. Ce résultat est à mettre en parallèle avec le fait que l'épargne en vue de la retraite est, faute de moyens suffisants, une pratique plus occasionnelle au sein des catégories sociales les plus modestes. Ces dernières sont de fait fréquemment tenues d'arbitrer entre épargne de précaution et préparation de leur retraite.



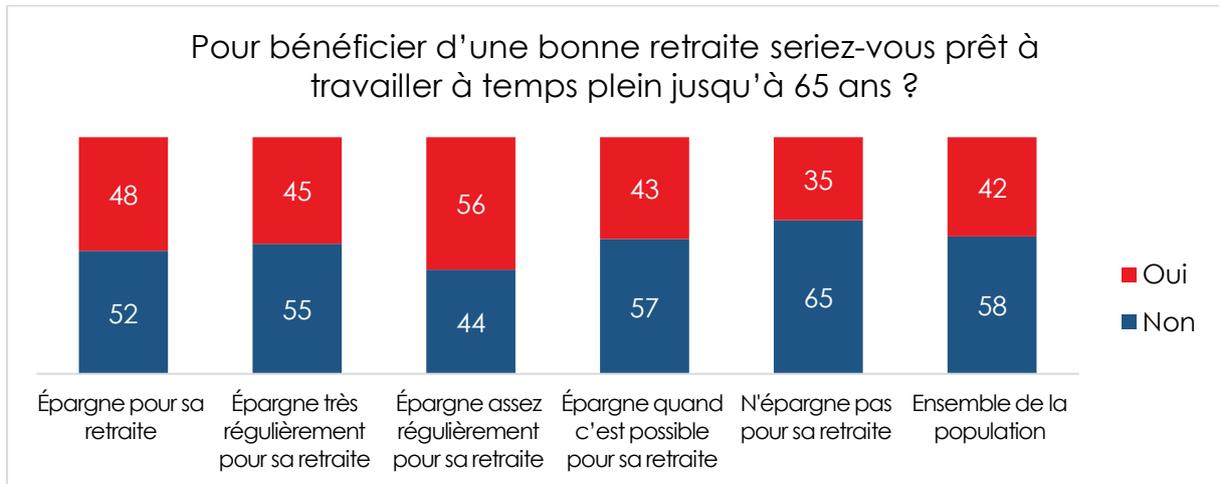
Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

RÉFORME DES RETRAITES : LES ÉPARGNANTS POUR LA RETRAITE PLUS CONCILIANTS QUE LA MOYENNE DES FRANÇAIS ?

LE REPORT DE L'ÂGE DE LA RETRAITE, PLUS OU MOINS ADMIS

Près d'un épargnant en vue de sa retraite sur deux (48 % exactement) serait prêt à travailler jusqu'à 65 ans pour bénéficier d'une bonne retraite quand, au niveau national, seulement 42 % des sondés soutiennent cette proposition. Parmi les sondés déclarant épargner pour leur retraite, il convient néanmoins de noter que les avis divergent fortement en fonction de la fréquence de la pratique. Ainsi 56 % des épargnants « assez réguliers » ont intégré la nécessité de devoir

retarder leur départ effectif à la retraite quand seulement 43 % de ceux déclarant « épargnant quand c'est possible » et 45 % de ceux qui déclarent le faire « très régulièrement ». Ces écarts illustrent une fois de plus l'hétérogénéité des profils soucieux d'améliorer leurs conditions de vie une fois à la retraite. Si les cadres supérieurs sont plus enclins à travailler plus longtemps, les ouvriers et les employés, qui figurent davantage parmi les épargnants occasionnels, y sont farouchement opposés. Le déterminant n'est pas le facteur épargne retraite mais les catégories socio-professionnelles et le niveau de revenus. Les cadres et les professions libérales partent déjà en moyenne autour de 65 ans et sont plus enclins à accepter un report de l'âge légal.

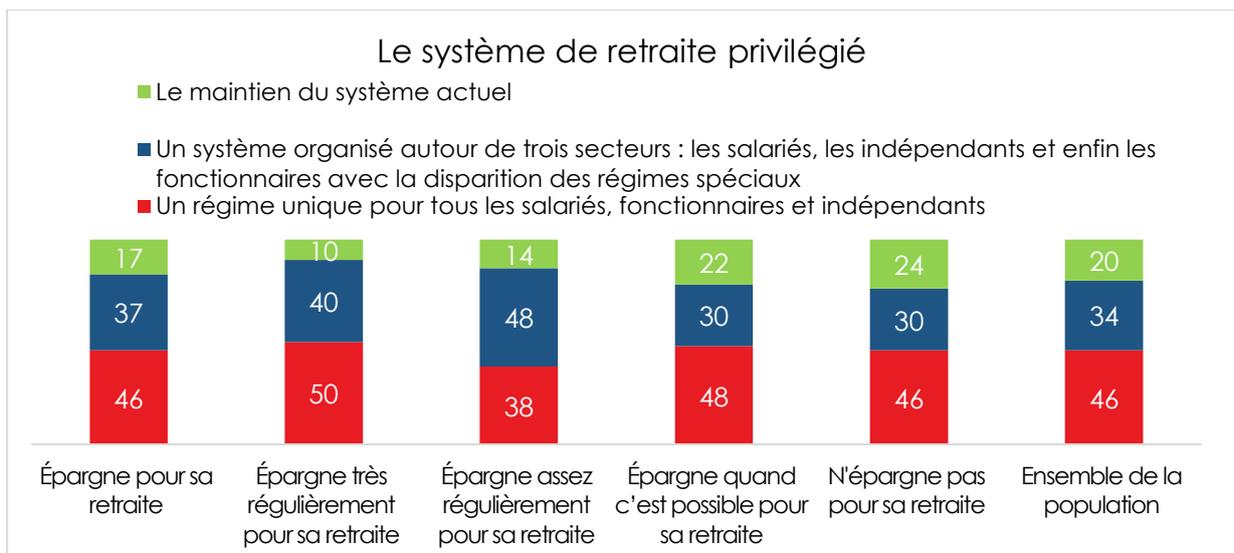


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

RÉFORME DES RETRAITES : LES ÉPARGNANTS RÉGULIERS POUR LA RETRAITE APPELLENT AU « BIG BANG DES RETRAITES »

Comme pour l'âge légal et pour les mêmes raisons, ceux qui épargnent pour leur retraite sont favorables à une réforme systémique. 83 % sondés déclarant préparer leur retraite aspirent à un changement des règles

de calcul et de fonctionnement des régimes de retraite, soit un peu plus que la moyenne nationale (80 %). Le rejet du statu quo est particulièrement important chez les épargnants réguliers. 90 % des épargnants « très réguliers » et 86 % des épargnants « assez réguliers » sont favorables à une réforme.



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP/CECOP

Les épargnants en vue de la retraite sont plus partagés entre la constitution d'un régime unique ou l'organisation du système autour des trois secteurs clés afin de prendre en compte les spécificités inhérentes au salariat, au travail indépendant, et à la fonction publique. Ceux déclarant réaliser un effort « très régulier » pour leur retraite privilégient le régime unique (50 % de citations contre 40 % pour la restructuration autour des trois statuts) quand ceux déclarant épargner « assez régulièrement » lui préfèrent

l'autre solution (48 % de citations contre 38 %). Les non-épargnants et les épargnants occasionnels, partagent quant à eux l'aspiration de voir émerger un régime unique cité par 46 % des non-épargnants et même 48 % des épargnants occasionnels. La simplification du système actuel recueille le soutien de 30 % de ces sondés quand le statu quo demeure la solution à privilégier pour près d'un non-épargnant sur quatre et pour 22 % des épargnants occasionnels.

* * *

*

En France, l'épargne en vue de la retraite prend diverses formes, l'assurance vie, l'immobilier, l'épargne salariale, etc. les produits retraite connaissent un développement récent mais leur généralisation reste à réaliser. La loi PACTE avec la création du Plan d'Épargne Retraite constitue un réel progrès en la matière.

L'encours de l'ensemble des produits d'épargne dédiés à la retraite (regroupant placement individuel et placement collectif via l'entreprise), chiffré à près de 250 milliards d'euros fin 2020 est ainsi devancé par celui des produits d'épargne réglementée et des dépôts à vue qui dépassent les 500 milliards d'euros. Il peut encore moins rivaliser avec celui de l'assurance vie qui s'élève à plus de 1 800 milliards d'euros. Pour autant, l'épargne-retraite poursuit son ascension. Ainsi, fin 2020, 14,3 millions de personnes détenaient, selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), un contrat de retraite supplémentaire en cours de constitution auprès de sociétés d'assurance, de fonds de retraite professionnelle supplémentaire, d'institutions de prévoyance, de mutuelles et d'organismes de gestion de l'épargne salariale (source : édition 2022 du rapport *Les retraités et les retraites*). En dix ans, 4,5 millions de nouveaux adhérents ont souscrit à un produit d'épargne-retraite. Le PER, commercialisé depuis fin 2019, participe fortement à la démocratisation de l'épargne-retraite. En moins de trois ans d'existence, sur le seul périmètre assurantiel, le PER comptait, en juillet 2022, 3,4 millions d'assurés pour encours de 42,9 milliards d'euros. En facilitant notamment les modes de sortie de l'épargne constituée et en sécurisant les fonds investis à travers la gestion profilée, le PER semble ainsi avoir trouvé un écho favorable chez les Français.

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cercleredelegpargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Marie-Claire Carrère-Gée**, Conseiller maître à la Cour des comptes, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Michel Cicurel**, économiste et fondateur du fonds La Maison, Président du directoire de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild, **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, Philippe Georges, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont -Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insee Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School, **Christian Saint-Étienne**, Professeur émérite à la Chaire d'économie industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers, membre du Cercle des Économistes, **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

slegouez@cercleredelegpargne.fr